

**COMPARAISON DES REVENUS REQUIS
AVEC LES REVENUS DES VENTES
DÉCOULANT DES TARIFS EN VIGUEUR**

1 Le tableau suivant présente, pour l'année historique 2004, pour l'année de base
2 2005 ainsi que pour l'année témoin projetée 2006, une comparaison des revenus
3 requis avec les revenus des ventes découlant des tarifs en vigueur avant les
4 hausses tarifaires. À noter que ces données sont établies sur la base d'une
5 année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre), et non sur la base de l'année
6 tarifaire du Distributeur (du 1^{er} avril au 31 mars). Ces données ne prennent pas
7 en compte les revenus autres que ventes d'électricité de 169,5 M\$, 147,8 M\$ et
8 144,5 M\$ respectivement pour les trois années (voir pièce HQD-5, Document 1),
9 ni de l'ajustement pour la provision réglementaire relative à 2005 de 31,0 M\$
10 (voir pièce HQD-4, Document 2).

**COMPARAISON DES REVENUS REQUIS AVEC LES REVENUS DES VENTES
DÉCOULANT DES TARIFS EN VIGUEUR
(en millions de dollars)**

	<i>Exercice terminé le 31 décembre</i>		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2004	2005	2006
Réseau relié			
Ventes (GWh)	165 581	169 965	173 870
Revenus des ventes	8 958,7	9 253,5	9 451,2
Revenu requis	8 986,8	9 362,8	9 867,8
Déficit	(28,1)	(109,3)	(416,6)
Réseaux autonomes			
Ventes (GWh)	306	312	319
Revenus des ventes	22,3	22,9	23,6
Revenu requis	162,9	180,1	183,6
Déficit	(140,6)	(157,2)	(160,0)
Réseaux de distribution			
Ventes (GWh)	165 887	170 276	174 189
Revenus des ventes	8 981,0	9 276,4	9 474,8
Revenu requis	9 149,7	9 542,9	10 051,4
Déficit	(168,7)	(266,5)	(576,7)